

Recommandations de DEMINOR / Position du CA du Club Méditerranée



Les paragraphes figurant en italique dans la présentation sont issus des rapports DEMINOR en date du 10 décembre 2009 et du 15 janvier 2010. Les paragraphes ne figurant pas en italique dans la présentation sont les réponses apportées par Club Méditerranée aux recommandations de DEMINOR.

I. Gouvernance (1/2)

Selon le rapport DEMINOR du 10 décembre 2009: « **La Gouvernance de Club Méditerranée est satisfaisante au regard des meilleures pratiques de la place. Les organes de direction fonctionnent de manière appropriée, les administrateurs effectuant leurs diligences avec sérieux** ».

Sujet	Recommandations de DEMINOR	Position du CA du Club Méditerranée
« <i>Composition du conseil</i> »	<p>« - <i>Elargir le conseil à de nouvelles personnalités indépendantes</i></p> <p>- <i>Affiner l'appréciation de l'indépendance</i></p> <p>- <i>Lors des prochains renouvellement de mandats d'administrateurs liés à des actionnaires, prévoir de soumettre au vote des actionnaires la candidature des personnes morales</i></p> <p>- <i>Prévoir autant que possible le renouvellement des mandats des administrateurs par tiers</i></p> <p>- <i>Augmenter le nombre d'actions minimum que doit détenir chaque administrateur</i>»</p>	<p>☞ Il est proposé aux actionnaires de se prononcer sur la nomination de M. Dinin</p> <p>☞ Une nouvelle cooptation complémentaire est à l'étude</p> <p>☞ Les critères d'indépendance appliqués par Club Méditerranées sont ceux préconisés par l'AFEP-MEDEF (Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, décembre 2008)</p> <p>☞ Il est proposé aux actionnaires de se prononcer sur la nomination de Fipar International et de Crédit Agricole Capital Finance & Investment</p> <p>☞ Il est proposé aux actionnaires de remplacer la disposition statutaire prévoyant la détention de 50 actions par une obligation de détention de 500 actions de la Société pour chacun des administrateurs qui sera fixée dans le règlement intérieur du Conseil d'Administration de la Société</p>

Recommandations de DEMINOR / Position du CA du Club Méditerranée



I. Gouvernance (2/2)

Sujet	Recommandations de DEMINOR	Position du CA du Club Méditerranée
« Fonctionnement du Conseil »	<p>« - Nommer un « Senior Independent Director »</p> <p>- Prévoir de dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général à l'échéance du mandat du Président (2011)</p> <p>- Favoriser la possibilité pour les administrateurs d'ajouter des points à l'ordre du jour</p> <p>- Allonger la durée des réunions / prévoir plus de flexibilité</p> <p>- Fournir les dossiers de préparation 3/4 jours avant les réunions</p> <p>- Introduire la visioconférence »</p>	<p>☞ A l'étude</p> <p>☞ Compte tenu de la taille de Club Méditerranée, la dissociation des fonctions du Président Directeur Général n'est pas envisagée</p> <p>☞ « La société a marqué son accord pour allonger la durée »</p> <p>☞ « La direction générale s'engage à respecter, autant que possible ce délai »</p>
« Succession des dirigeants »	<p>« - Mettre à l'ordre du jour du conseil d'administration une réflexion sur ce sujet</p> <p>- Faire travailler le comité des nominations et des rémunérations sur différents scénarii »</p>	<p>☞ Sujet partagé avec le Président du CNR</p> <p>☞ Mis à l'ordre du jour en 2010</p>
« Comités »	<p>« Renforcer le rôle du comité des nominations et des rémunérations pour qu'il soit plus proactif dans le processus de recrutement des nouveaux administrateurs »</p>	<p>☞ Le CNR a proposé la nomination de nouveaux administrateurs</p>

Recommandations de DEMINOR / Position du CA du Club Méditerranée



II. Rémunération

Selon le rapport DEMINOR du 10 décembre 2009: « **La rémunération versée au PDG est en ligne avec les pratiques du marché** ».

Sujet	Recommandations de DEMINOR	Position du CA du Club Méditerranée
« Jetons de présence »	« Communiquer sur le taux d'assiduité individuel des administrateurs »	Le taux de présence globale des Comités Spécialisés et Conseil d'Administration est déjà indiqué dans le rapport annuel
« Rémunération variable des dirigeants »	« Fournir d'avantage d'informations au marché sur les critères de détermination de cette partie variable »	Ces informations sont fournies dans le document de référence 2009
« Stock Options »	« Soumettre les plans de stock options à des conditions de performance »	Le code AFEP/MEDEF recommande uniquement de soumettre à des conditions de performance l'attribution de stock options aux mandataires sociaux. Il n'est pas prévu en 2010 d'attribuer des stock options aux mandataires sociaux
« Indemnité de départ »	« Mettre un terme au contrat de travail du Président-Directeur Général lors du renouvellement »	Compte tenu des recommandations AFEP/MEDEF, il devrait être mis fin au contrat de travail du Président-Directeur Général lors du prochain renouvellement de son mandat en mars 2011

Recommandations de DEMINOR / Position du CA du Club Méditerranée



III. Droit des actionnaires, attente des actionnaires et de la communauté financière (1/2)

Selon le rapport DEMINOR du 10 décembre 2009: « **La communication financière et les efforts de transparence de la société constituent un point fort** ».

Sujet	Recommandations de DEMINOR	Position du CA du Club Méditerranée
« Droits de vote double »	« Supprimer cette disposition »	Le Conseil d'Administration a décidé de ne pas supprimer cette disposition car ce dispositif récompense en partie les actionnaires qui ont une perspective de long terme
« Site institutionnel »	« - Améliorer l'organisation des informations fournies sur le site pour le rendre plus accessible - Mettre en ligne des documents en anglais (statuts, règlement intérieur) »	« Refonte du site Internet entamée avant le début de la mission Deminor, mise en ligne de la nouvelle version du site en décembre 2009, recommandations de Deminor prises en compte au cour du processus »
« Document de référence »	« - Améliorer la lisibilité du document en regroupant les informations - Améliorer la partie gouvernement d'entreprise »	« Recommandations prises en compte dans la préparation du document de référence 2009 »
« Place de l'actionnaire »	« - Formaliser annuellement la remontée des préoccupations des actionnaires minoritaires auprès des administrateurs - Convaincre les investisseurs que la création de valeur est au cœur des préoccupations de la société »	« Cette recommandation a été prise en compte à la suite de la publication des résultats annuels 2009 »

Recommandations de DEMINOR / Position du CA du Club Méditerranée



III. Droits des actionnaires, attente des actionnaires et de la communauté financière (2/2)

Sujet	Recommandations de DEMINOR	Position du CA du Club Méditerranée
« Communication financière »	<ul style="list-style-type: none"> « - Communiquer sur la rentabilité par niveau de confort - Mettre en place une conférence téléphonique lors des publications trimestrielles » 	<ul style="list-style-type: none"> « - Communication sur le RevPAB (« Revenus per Available Bed ») et le GOP (« Gross Operating Profit ») à la JH (« journée Hôtelière ») par niveau de confort déjà intégrée (cf. présentation juin 2009) - Conférences téléphoniques mises en place à partir de septembre 2009 »
« Générations de cash flow positifs »	<ul style="list-style-type: none"> « - Rassurer le marché sur la capacité de la société à générer des résultats malgré les aléas conjoncturels - Rassurer les investisseurs au sujet de la réduction des investissements (Fin de la phase de restructuration?) » 	<ul style="list-style-type: none"> « La société est tout à fait d'accord. Une communication en ce sens a été faite lors de la présentation semestrielle de juin 2009 et lors de la présentation des résultats annuels - Le plan d'investissement 2012 a déjà été communiqué (cf. présentation des résultats annuels) »
« Pertinence du business model »	<ul style="list-style-type: none"> « - Communiquer sur la rentabilité par niveau de confort (3, 4 ou 5 tridents) - Communiquer sur le taux de satisfactions des « nouveaux clients » pour répondre aux interrogations sur le positionnement prix » 	<ul style="list-style-type: none"> « Communication sur le RevPab (« Revenus per Available Bed ») et le GOP (« Gross Operating Profit ») à la JH (« Journée Hôtelière ») par niveau de confort déjà intégrée (cf. présentation des résultats annuels) - Communication effectuée lors de la présentation des comptes annuels »
« Immobilier »	<ul style="list-style-type: none"> « - Clarifier la stratégie globale du groupe par rapport à son patrimoine immobilier - Préciser, pour les actifs dits « bloqués », si les situations peuvent évoluer à moyen ou long terme » 	<ul style="list-style-type: none"> « La société estime communiquer suffisamment sur son patrimoine immobilier »